

La traduction entre mythification et demystification

Strosetzki, Christoph

First published in:

Mythes et mythologies en histoire de la langue et de la littérature, S. 25 – 37, Nantes 1992

LA TRADUCTION ENTRE MYTHIFICATION ET DEMYSTIFICATION

"On ne peut en douter, La Fontaine est aussi éloigné de la perfection d'Esopé que le singe l'est de l'être humain."⁽¹⁾ C'est du moins ce qu'affirmait en 1694 Johann Friedrich Cramer lorsque, en s'appuyant sur la littérature de l'Antiquité, il se faisait le champion de la littérature allemande, soutenant celle-ci contre la littérature française de l'époque.

L'auréole dont il revêtait ainsi la littérature de l'Antiquité la situait dans un espace mythique qui exigeait du lecteur vénération et admiration. Une attitude contraire lui semblait à propos vis-à-vis de La Fontaine. Ce sont donc les attitudes adoptées devant le texte qui contribuent à leur mythification comme à leur démythification. Ces attitudes sont les prémisses de tout travail sur un texte donné, qu'il s'agisse de traduction ou de commentaire.

La "querelle des Anciens et des Modernes" est l'exemple que l'on apprécie à juste titre lorsqu'il s'agit, pour le chercheur, de mettre en lumière un changement paradigmatique⁽²⁾, ainsi que les conséquences de celui-ci. L'on comprendra donc que le XVII^e siècle ne soit pas au centre des recherches, que nous allons présenter, mais qu'il nous servira ici de modèle exemplaire dont les répercussions pourront nous permettre d'élaborer une conception de la théorie de la traduction. Cet exemple type nous aidera à définir le sens et la nécessité d'une pragmatique herméneutique de la traduction que je tenterai de mettre en lumière à partir de quelques remarques initiales.

Nous examinerons d'abord les fondements théoriques du problème pour nous attacher ensuite à les comprendre grâce à l'exemple de la "Querelle". En dernier lieu, nous définirons, en considérant nos deux modèles, le schéma d'une pragmatique herméneutique de la traduction à l'aide du croquis du triangle de Ch. Morris que nous vous auront présenté ici brièvement. Mais revenons tout d'abord aux remarques préliminaires de notre première partie théorique.

Les théories de la traduction⁽³⁾ se sont longuement penchées sur les problèmes de la sémantique linguistique, comme sur l'unité ou sur la pluralité lexicale, ou encore sur la différence entre une traduction fidèle au texte et une traduction retravaillée, voire documentaire ou libre. En tant qu'acte de communication, la traduction a été également perçue comme appartenant au domaine de la théorie de l'information où, il est vrai, on s'est malheureusement cantonné la plupart du temps dans des schématises compliqués au détriment de la perspective historique. Ce qui se dessine à l'opposé, c'est une pragmatique de la traduction qui se conçoit comme une herméneutique tentant de prendre en considération justement cette dimension historique et d'examiner la manière dont le déroulement de

l'action devenue significative dans l'acte de traduire dépend d'un processus intellectuel variable, comme la compréhension du monde ou l'accueil réservé au texte.

Ce faisant, cette pragmatique s'appuie moins sur ce que D. Wunderlich⁽⁴⁾ appelait le "Sprechhandlung", sur le "kommunikatives Handeln" de J. Habermas⁽⁵⁾ ou sur le jeu de l'action dans la communication d'après S.J. Schmidt⁽⁶⁾ que sur le modèle de Mme Schlieben-Lange (1983). Celle-ci se réfère à E. Coseriu et à K. Bühler dans son livre "Tradition de la parole", où elle se demande à quelle tradition nous nous référons lorsque nous parlons. Nous poserons la question de la même façon et nous nous demanderons à quelle tradition nous nous référons lorsque nous traduisons. Selon toute vraisemblance, sont en jeu les modes traditionnels d'utilisation des textes. Les processus de la communication, et différents préjugés.

Le concept de pragmatique s'est étendu grâce à Ch. Morris⁽⁸⁾. Le «triangle» esquissé par celui-ci distingue dans la sémiotique, la syntaxique, la sémantique et la pragmatique. La linguistique a systématiquement élargi cette perspective grâce à la théorie des actes de langage, qui a permis d'ajouter à celle-ci un supplément pragmatique. Puisque le traducteur participe à un acte de parole qui n'aurait pas lieu sans la traduction, l'on peut s'attendre à ce qu'une théorie pragmatique de la traduction nous offre des informations intéressantes. Si l'on conçoit que cette théorie tienne compte des mentalités et des préjugés, l'on peut justifier l'appellation de "pragmatique herméneutique de la traduction"⁽⁹⁾.

Grâce à cette appellation, la relation texte-signification se voit élargie à la triple relation, toute aussi importante pour la traduction, auteur-texte, auteur-lecteur et texte-lecteur. Comme la traduction touche aux relations citées en dernier, il faut tenir compte de celles-ci dans la perspective de la pragmatique herméneutique dont elle relève. C'est ce qu'on peut faire dans le cadre d'une théorie de la réception faite à l'oeuvre, d'une "théorie de la production du texte", et d'une histoire des mentalités. Puisque l'usage du texte ne peut s'effectuer que par un intermédiaire réduit dans ses possibilités, il semble important que la théorie des processus de la communication soit évoquée aussi comme élément important de la pragmatique herméneutique de la traduction.

L'on peut étudier celle-ci de façon diachronique, c'est-à-dire en s'attachant, selon une perspective historique, aux formes variables du travail avec les textes. La "Querelle des Anciens et des Modernes", par exemple, en est la preuve. Un regard sur la post-modernité nous permettrait d'apprécier sa valeur dans une perspective synchronique.

La tâche réservée aux disciplines traitant du contexte se caractérise bien, dans ce qui suit, par de multiples exemples. La théorie de la réception permet d'analyser, notamment, la préférence du public pour tel ou tel type de texte ou pour une époque définie; elle permet d'ériger la typologie des différentes formes de la réception, de faire la distinction entre l'imitation servile et l'imitation éclectique et,

du même coup, de définir plagiat, citation, édition du texte et traduction. Ce faisant, elle prend en considération les différentes attitudes vis-à-vis du modèle qui peuvent aller du respect à l'indifférence; elle permet de faire la distinction entre les types de public différents et, par conséquent, les types d'accueil différents réservés au texte.

La théorie de la production des textes se doit d'aller au-delà de la théorie poétique ou de l'esthétique; il lui faut s'attacher aussi à l'histoire des mentalités et à la rhétorique, ou, si l'on veut, s'étendre à un domaine allant de l'invention à l'imitation. L'histoire des mentalités nous apporte certaines indications sur l'horizon d'attente forgé par l'expérience personnelle ou sur les modèles avec lesquels on s'identifie. Elle nous permet, par exemple, de faire la différence entre le pédant et l'honnête homme, de prendre en considération les connaissances préalablement acquises (à l'occasion dans certains cas, d'une pratique généralisée des langues étrangères), l'histoire des préjugés (théorie des climats ou "praeiudicium auctoritatis") ou l'hégémonie d'une discipline scientifique à l'égard d'une autre (par exemple Sciences Naturelles - Lettres). L'histoire des mentalités permet aussi d'expliquer la préférence manifestée, à une époque, pour telle ou telle activité de la pensée, comme par exemple la théorie de la raison (chez Descartes) et la tradition érudite et dogmatique (dans le dogme théologique). Finalement, elle est en mesure de reconnaître le changement des paradigmes.

N'oublions pas non plus que l'étude des média et des processus de la communication met en lumière non seulement l'importance accrue du livre par suite de la découverte de l'imprimerie, mais aussi celles de la conversation au XVII^e siècle, du film ou de l'ordinateur au XX^e siècle. Le choix de la langue - la préférence par exemple tantôt pour le latin, tantôt pour la langue vernaculaire - est aussi un élément dans le cadre de l'éventail des moyens de la communication.

L'on comprend donc bien que ce n'est qu'en considération des disciplines contextuelles qu'il nous sera possible d'établir les critères qui nous aideront à juger de la valeur d'une traduction et de choisir entre une traduction "libre" et une traduction "littérale". Ces critères nous permettront d'estimer où se situent les intérêts manifestés pour telle ou telle traduction, et d'expliquer, au moyen des données significatives pourquoi l'on traduit tel texte et non pas tel autre. Grâce à ces critères, nous pourrons enfin, en partant du type de la réception, de la production et des médias, analyser la demande de traductions à un moment donné.

Comme, dans la "Querelle", tant pour le groupe des anciens que pour celui des Modernes, nous rencontrons des adeptes des différentes formes de la réception d'une oeuvre - de l'imitation à la traduction - nous pouvons découvrir des parallèles dans les mentalités et dans les choix des processus de communication. C'est ce que nous allons examiner maintenant.

J'en viens donc à ma deuxième partie, la "querelle des Anciens et des Modernes". Permettez-moi tout d'abord de dire quelques mots sur les implications de cette querelle. Ce qu'on veut, lors de ces «disputes», c'est estimer à sa juste valeur la littérature de l'Antiquité par rapport à la littérature moderne, c'est-à-dire, à l'époque, la littérature contemporaine. Les Modernes préférèrent cette dernière, tandis que l'inclination des Anciens les faisait pencher pour la littérature antique, qui leur paraissait supérieure.

Héritiers des humanistes, les Anciens avaient de nombreuses affinités avec l'Antiquité. Ils faisaient par principe - selon l'herméneutique - de l'horizon des écrivains de l'Antiquité leur horizon propre. De cette façon, le travail sur les auteurs anciens pouvait ressembler à un élargissement de leur propre horizon, conçu comme une infime parcelle du vaste horizon antique. L'on comprend donc que les Anciens aient été d'avis que les enseignements primordiaux qu'ils pouvaient apprendre sur eux-mêmes se trouvaient dans les textes de l'Antiquité.

C'est avec cet arrière-fond, on le voit, que ces textes ont été les plus vénérés. Le commerce avec eux fut institutionnalisé à plusieurs niveaux. Aussi pouvait-on les imiter, les citer, les éditer et finalement les traduire. Pour les Anciens, un lien très fort unissait ces différents niveaux : leur volonté de tenir compte du haut rang de leur modèle. S'il est vrai que dans l'imitation, l'auteur ne devait pas rester trop servilement soumis à son modèle ni dénaturer le texte original pour en faire un plagiat, il lui fallait citer ses sources avec un maximum d'exactitude, et il lui incombait aussi de suivre le texte initial, tant dans la nouvelle édition critique que dans la traduction, aussi fidèlement que possible.

Quant à l'attitude des Modernes vis-à-vis des textes anciens qui étaient à leur portée, elle était toute autre. Ces derniers gardaient à leurs yeux, il est vrai, cette puissance que l'on comparait volontiers à celle d'un géant. Et pourtant les représentants des Modernes se distinguaient fondamentalement de l'Antiquité, se croyaient supérieurs à celle-ci, même si, pour reprendre notre comparaison, ils se considéraient eux-mêmes comme le nain qui, bien qu'il soit plus petit que le géant, le dépasse, puisqu'il prend place sur ses épaules.

L'on conçoit donc bien, grâce à cette comparaison, qu'il ne peut plus être question d'horizon commun. Nain et géant sont également éloignés l'un de l'autre, tout en étant porteurs d'expériences différentes. L'horizon des Modernes ne peut être identique - comme c'était le cas pour les Anciens - à celui des auteurs de l'Antiquité, et il ne peut pas être une petite parcelle dans une vaste totalité. Cet horizon dépasse celui des auteurs antiques. Il se contente de tirer des textes anciens un choix d'éléments isolés qu'il lui faut à la fois adapter et appliquer à son horizon nouveau. Poser ainsi le problème, c'est évoquer la comparaison avec l'abeille : celle-ci, tout comme le contemplateur moderne d'un texte ancien, butine de fleur en fleur pour se saisir, chaque fois qu'il le faut, de ce qui justement lui convient.⁽¹⁰⁾ L'on conçoit donc bien qu'une telle attitude devant le texte soit très

éloignée d'un culte voué à la forme première ou bien au contexte originel dans lesquels ce modèle fut conçu. Là où le modèle ne s'offre plus à l'auteur que comme un amas de pierres, ce n'est plus aux vieux murs que va la priorité de l'artiste, mais au nouvel édifice.

Les conséquences de ces attitudes «modernes» sont importantes non seulement pour l'imitation, la citation, l'édition d'un texte, mais aussi et surtout pour sa traduction. Imitation et citation sont unies par un lien unique : elles s'éloignent de l'original. Dans l'imitation, l'auteur, se voyant privé de cet horizon qu'il pensait avoir en commun avec son modèle, ne tire de la totalité, le plus souvent, que de petits fragments. Pour ce qui est de la citation, l'auteur en use avec si peu de conscience qu'il l'éloigne volontairement du modèle : faisant d'elle un élément isolite, il lui ajoute certaines variantes et finalement renonce sans hésitation à indiquer quelles sont ses sources. Chemin faisant, nous pouvons observer que la perte de prestige que subit la tradition antique amoindrit également l'importance de l'édition des textes qu'elle engendre. Dans ce contexte, l'on peut découvrir le lien qui nous mène jusqu'à la traduction de textes transmis au cours des âges. Celle-ci ne repose plus sur un souci pleinement respectueux de préservation du modèle original, mais sur la transformation de celui-ci en un texte moderne accordé à l'intérêt d'un moment présent, considéré comme supérieur. En conclusion, nous pouvons affirmer qu'il n'est pas rare que, pour les Modernes, tout comme il était d'usage à l'époque du baroque, une traduction ressemble à un remaniement, voire à une oeuvre nouvelle.

Examinons maintenant les implications de la "Querelle" à l'aide de quelques faits historiques concrets. La "Querelle des Anciens et des Modernes" qui, pour les Romanistes que sont Werner Krauss⁽¹¹⁾ et Hans Robert Jauss⁽¹²⁾, eut une énorme importance, n'a pas débuté en 1687. A l'occasion de son rétablissement, Louis XIV, qui venait d'être malade, se fit lire un poème de Charles Perrault, "Le siècle de Louis-le-Grand", consacré à l'apologie des Modernes, au détriment de l'Antiquité. Cette thèse fut reprise en détail par son auteur, dans les quatre volumes de son ouvrage : "Parallèles des Anciens et des Modernes" (1688 - 1697). Mais A. Buck⁽¹³⁾ a raison d'insister sur l'histoire de la période précédant le débat. Cette histoire remonte à l'Antiquité et s'appuie sur la poésie, l'art, la science, ainsi que sur la manière de gouverner un Etat. Elle insiste bien sur le fait que ce sont les Romains de l'Antiquité qui, imitateurs des Grecs, ont donné les mots-clefs. N'oublions pas ici de mentionner la parole de Cicéron qui préférerait se leurrer en compagnie des Anciens plutôt que d'accéder à la vérité aux côtés des penseurs modernes. L'opinion d'Aulu-Gelle, dans sa formule "Veritas filia temporis", exprime sans ambages le point de vue exactement contraire.

La "modernité", perçue comme quelque chose que l'on venait d'acquérir au moyen de la connaissance scientifique, et ressentie selon H. Blumenberg, comme manière de penser professionnelle du savant⁽¹⁴⁾ avait prêté le flanc à la critique. Cette critique avait même pu toucher un penseur tel que Descartes, qui se voyait attaqué par les théologiens dogmatiques. Elle s'était d'abord manifesté à une

époque où, dans de nombreuses disciplines, comme par exemple en astronomie - pensons au cas de Galilée - un lien étroit unissait, d'une part, Vérité et Antiquité, et, d'autre part, Mensonge et Modernité.

En fait, le refus d'accueillir avec bienveillance ce qui était nouveau constituait bien l'un des traits spécifiques du préjugé, le "praeiudicium auctoritatis". Nous devons à Perrault d'avoir proposé très tôt que le préjugé fit place à la raison. C'est ici que nous nous rendons compte de la tonalité négative que prend, comme H.G. Gadamer nous le fait remarquer, le terme de "préjugé", terme issu du vocabulaire juridique. S'appuyant sur Descartes, Christian Thomasius affirmait dans un cours magistral tenu en 1689 à Leipzig, et où il traitait des préjugés, que ceux-ci fonctionnaient psychologiquement parlant comme une entrave gênant la connaissance du texte, voire l'accueil réservé à celui-ci.⁽¹⁵⁾ Nous devons à Gadamer d'avoir observé qu'un préjugé qui s'attacherait à s'opposer à tout préjugé - comme le démontre le propos de Thomasius - ne signifie en aucune façon que la tradition transmise de siècle en siècle se voie réduite à l'impuissance.⁽¹⁶⁾ Un préjugé peut également revaloriser la tradition. C'est exactement ce que faisait la théorie des climats. Les adeptes de cette théorie prétendaient en effet que les données climatiques susceptibles de permettre à l'esprit de s'épanouir ne pourraient se situer que sous une latitude où se trouvaient les Etats tels que Grèce ou la Rome antique.⁽¹⁷⁾

L'individu emprisonné dans son préjugé contre lui-même partait à la recherche de ce qui lui était étranger et portait ainsi l'empreinte de qualités meilleures. Comment ne pas comprendre alors Guillaume du Vair qui, en 1614, dans son "Traité de l'éloquence française", exigea de l'orateur qu'il imitât les Anciens enfin de surpasser le niveau très peu élevé, à vrai dire, de la rhétorique en France. C'était aussi tout à fait l'opinion des humanistes, qui voyaient dans l'Antiquité le moyen de régénérer leur propre identité.⁽¹⁸⁾ Pour Guillaume du Vair, ce qui est étranger est à rechercher aux sources. C'est pourquoi il se fit le champion d'un perfectionnement de l'enseignement de latin qui, tel qu'il était alors pratiqué dans les écoles, ne pouvait que corrompre l'intérêt porté par l'élève à l'Antiquité. Quant aux auteurs Grecs, on les lisait, de toute façon, dans la traduction latine. Comme, dans ces conditions, ne pas comprendre Boileau pour qui la "Querelle des Anciens et des Modernes" est avant tout un problème de traduction? En effet, Perrault, qui était son adversaire, condamnait en fait, quand il s'en prenait à la littérature grecque, non pas l'original, mais bien plutôt la mauvaise traduction latine qui en avait été faite. Puisque, comme on le pense, c'est la médiocrité des traductions qui est la cause du mauvais accueil réservé à l'oeuvre, l'on peut envisager deux moyens susceptibles d'améliorer cet accueil : ou bien il faut faire de meilleures traductions, ou bien il faut lire les oeuvres à leur source, dans leur langue d'origine. Boileau plaide pour la seconde solution et affirme l'intérêt de l'apprentissage des langues anciennes et étrangères contre les traductions pratiquées à l'époque.

Desmarets de Saint-Sorlin, en revanche, exprime une opinion tout à fait contraire. Il pense, en effet, que même un texte antique peut être accessible au lecteur en traduction. Pour justifier son point de vue, il remonte fort loin, dans le temps, ce qui l'amène à nuancer les deux positions extrêmes de la "Querelle". Dans l'épître dédicatoire de sa "Comparaison de la langue et de la poésie françoise, avec la Grecque et la Latine" (1670) il souligne que l'antagonisme des points de vue dans le jugement de l'oeuvre littéraire repose sur une différence dans le jugement porté sur la langue : d'une part, les défenseurs de l'Antiquité pensent qu'une bonne littérature contemporaine en langue française n'est pas possible, parce que celle-ci n'a pas encore atteint le niveau élevé des langues de l'Antiquité; d'autre part, les Modernes pensent que la littérature française contemporaine est supérieure parce qu'elle permet justement à la langue des Français de surpasser celles des Grecs et des Romains.

Pour définir les intérêts des deux partis, Desmarets de Saint-Sorlin se cantonne à l'explication psychologique. Tout comme celui qui, connaissant parfaitement le latin et le grec, n'avait rien écrit dans sa langue maternelle et se faisait ainsi le défenseur naturel de l'Antiquité, quiconque ne connaissait que le français, estimait-il, se faisait le défenseur de la littérature française. Tous deux étaient donc prisonniers d'un préjugé et n'avaient pas la "liberté pour en juger"⁽¹⁹⁾. Desmarets de Saint-Sorlin entreprend de remédier lui-même à ce préjugé en écrivant un ouvrage dans lequel il traduira de façon adéquate les textes latins en français et juxtaposera, par contraste, des textes français. C'est ainsi que tout un public de lecteurs et surtout de femmes qui ne savent ni latin ni grec pourra se permettre une comparaison et un jugement au moyen de la traduction. Ce faisant, l'auteur souligne avec vigueur⁽²⁰⁾ que, pour porter un jugement sur "l'invention" d'un texte, la traduction de celui-ci est amplement suffisante. Du reste, le lecteur pourra de cette façon porter en même temps un jugement sur la littérature grecque dont, comme tout le monde le sait, les textes choisis latins ne sont que des imitations. Si l'on veut, pour Saint-Sorlin, l'accueil réservé par Rome aux écrivains grecs n'est pas un inconvénient, mais bien un avantage.

Mais il est vrai, d'un autre côté, que Desmarets de Saint-Sorlin n'apprécie guère l'"imitation". Car l'"invention" est bien l'essentiel d'une oeuvre. Tandis que le créateur est le lion qui cherche, plein de courage et de puissance, son chemin, l'imitateur est le mouton qui a besoin d'être conduit par un berger. Pour un partisan des "Modernes", il faut nécessairement que la poésie française contemporaine - à l'opposé de la poésie latine - soit avant tout le résultat non pas de l'"imitation", mais bien de l'"invention".⁽²¹⁾ L'on conçoit donc que Saint-Sorlin veuille alors démontrer, par ses traductions modèles, que les Modernes surpassent les Anciens, surtout en ce qui concerne la catégorie rhétorique de l'"invention".⁽²²⁾

L'accent mis sur l'"invention" est significatif. C'est grâce à elle que nous comprenons aussi le mécanisme de la différence entre, selon la mentalité de la cour qui donnait le ton, le pédant que l'on rejetait et l'honnête homme auquel on

s'identifiait. Le pédant, c'était celui qui faisait des commentaires grammaticaux⁽²³⁾, que passionnaient les syllabes, le choix des mots, ou bien le style. Le noble mondain, l'honnête homme, s'intéressait, depuis Descartes, non pas à l'accueil réservé à de lointaines traditions, mais au monde qui entourait sa personne. A la lumière de ces remarques, nous comprenons donc bien que la querelle peut surtout faire figure de dispute entre la mentalité pédante et la mentalité courtisane.

Le cas de l'attitude pédante et éprise d'archéologie adoptée par Madame Dacier est particulièrement révélateur ici. Dans la préface de sa traduction de *l'Iliade*, ses arguments vont encore, en 1699, dans le sens de ceux de ces grammairiens qui font fi des normes de la société et de la cour. Ne compare-t-elle pas en effet sa traduction avec la Belle Hélène transformée en une momie dont on ne distinguerait plus ni la grâce, ni les feux du regard, mais dont la beauté des traits du visage aurait été préservée?⁽²⁴⁾ L'on conçoit que pour le cartésien qu'était Malebranche, cette formule ait été d'un tel pédantisme, d'une telle "fausse érudition"⁽²⁵⁾, qu'elle ne pouvait qu'entraîner toute une série de préjugés : elle représentait une sérieuse menace pour la vérité, et le commentaire d'obscur texte antiques n'était que pure et simple vanité. Les deux attitudes contraires du pédant et du courtisan avaient été victimes à l'avance d'une caricature de Boileau qui, dès 1665, dans sa quatrième satire, avait placé l'un en face de l'autre le pédant qui contemple avec arrogance sa "vaine science" et le courtisan plongé dans l'ignorance.⁽²⁶⁾

Les attitudes opposées du grammairien et de l'honnête homme en ce qui concerne l'accueil réservé à la tradition se rencontrent également dans les différents types de traduction. Au XVI^e siècle, un traducteur tel qu'Amyot⁽²⁷⁾ - ce qui va tout à fait dans le sens des Anciens de la querelle - parcourt l'Italie à la recherche d'un ouvrage original datant de l'Antiquité, trouve en Sicile un exemplaire de Diodore de Sicile et à Rome un texte plus complet des "Aithiopica" d'Héliodore. A l'inverse, l'un des traducteurs des plus appréciés au XVIII^e siècle, Perrot d'Ablancourt, reste en tant qu'honnête homme dans son salon où il arrange les textes selon les désirs et les goûts du public contemporain. Tandis qu'Amyot, malgré quelques imprécisions dans la traduction, s'en tient sévèrement à l'original, grâce auquel il veut enrichir la littérature française, l'on pense, au XVII^e siècle, qu'il est nécessaire de parfaire le texte original afin qu'il s'accorde aux normes contemporaines idéales et atteigne ainsi à la dignité requise. Si, pour Boileau, l'aversion éprouvée vis-à-vis des textes de l'Antiquité est bien due au pédantisme de leur traduction - "Savez-vous pourquoi les Anciens ont si peu d'admirateurs? C'est parce que les trois quarts de ceux qui les ont traduits étaient des ignorants et des sots."⁽²⁸⁾ - la pratique de la traduction, en usage jusqu'alors semble bien être la cause, et sa transformation, la conséquence, de la "Querelle".

Nous devons à Perrot d'Ablancourt de nous offrir l'exemple d'une nouvelle manière de traduire. Par rapport à Desmarets de Saint-Sorlin il possède l'avantage de commenter sa traduction de manière psychologique, tout en la consolidant théoriquement. Il s'explique sur sa méthode de traduction en 1654 dans l'épître

dédicatoire à sa traduction de Lucien. Cette méthode, estime-t-il, est conforme à la mentalité de l'honnête homme et adaptée à son idéal. Il écrit ainsi : "Comme la plupart des choses qui sont ici (c'est-à-dire dans le texte original) ne sont que des gentillesses et des railleries, qui sont diverses dans toutes les langues, on n'en pouvait faire de traduction régulière."⁽²⁹⁾ Pour d'Ablancourt, ce sont plus particulièrement les innombrables vers d'Homère cités par Lucien qui sont pédants au goût des contemporains : les anciens mythes sont banals et les sentences, exemples et comparaisons qui les accompagnent sont tellement passés de mode qu'ils n'aboutissent pas chez le lecteur à l'effet voulu, mais bien plutôt à l'effet contraire, "car il s'agit ici de galanterie, et non pas d'érudition." C'est pourquoi, selon le traducteur, "il a fallu changer tout cela pour faire quelque chose d'agréable."⁽³⁰⁾ Ce faisant, dit-il, il peut bien arriver que l'on se voie dans l'obligation de retoucher quelques petits défauts dans l'original afin de pouvoir obéir à la loi, qui est de plaire. Comme il lui faudra non seulement modifier certains mots mais aussi certaines pensées, pour être en harmonie avec le contexte du lecteur, d'Ablancourt compare sa traduction avec la volonté du diplomate, qui se revêt des habits en usage dans le pays d'accueil pour ne pas être la risée de ceux à qui il désire, absolument dans le sens où l'entend le courtisan, "plaire". Il constate, en résumé : "Je ne m'attache donc pas toujours aux paroles ni aux pensées de cet auteur; et demeurant dans son but, j'agence les choses à notre air et à notre façon."⁽³¹⁾ Il avoue du même coup que cela ne correspond pas tout à fait à ce que l'on attend ordinairement d'une traduction, mais que sa traduction est la meilleure de toutes.⁽³²⁾

Telle est en fait la seule façon acceptable de traduire un texte, pour les Modernes, affirme Patru avec insistance. Du même coup il insiste sur le fait que d'Ablancourt avait enthousiasmé son époque en précisant qu'une bonne traduction devait en premier lieu tenir compte de la "force" et de la "grâce" de l'original.⁽³³⁾ Il est probable qu'aujourd'hui l'on traduirait le terme de "force" par la formule "effet communicatif". Avec raison, l'on souligne que, si l'importance du rôle joué dans la traduction par le goût du public est si forte, il n'y a plus de grande différence entre la description des Romains dans les romans de Mlle de Scudéry (par ex. : *Clélie*, 1656) et les traductions de d'Ablancourt (*Annales de Tacite*, 1640 - 1651)⁽³⁴⁾. Lorsque La Motte, pour répondre au goût du public, pense qu'il est indispensable, dans sa traduction, de corriger Homère, de diminuer le texte de moitié⁽³⁵⁾, il fait oeuvre à la fois de traducteur, de critique littéraire et de censeur. Signalons en passant que Voltaire aimait répéter à ce propos une parole de Madame de Sévigné.⁽³⁶⁾ Pour elle, un texte traduit de cette façon ressemblerait à ces messages que le serviteur transmet à son maître en disant souvent le contraire de ce qu'on lui a demandé de dire et en se prenant pour un personnage bien plus important que le maître qu'il doit servir, surtout lorsque celui-ci est déjà âgé.

Nonobstant cette boutade, les parallélismes existant entre imitation, édition du texte, manière de se servir de la citation et traduction sont bien la preuve de l'existence d'une similitude de principe, pour ce qui est de l'accueil réservé à une oeuvre, entre d'un côté les partisans des Anciens, et de l'autre ceux des Modernes.

La "Querelle" montre que la traduction de textes antiques se fonde principalement sur la manière de se comporter vis-à-vis du texte original. Celle-ci dépend nécessairement d'une mentalité et d'une attitude d'accueil apparues au préalable.

La manière de se comporter vis-à-vis du texte original est donc bien l'étape qui précède toute traduction. L'on peut se demander toutefois si cette dernière n'est pas en rapport avec une catégorie plus générale. Puisque les Modernes, tout comme les Anciens, s'occupent d'un texte, l'on est en droit de penser que les media grâce auxquels le texte est présenté au public jouent un certain rôle. N'oublions pas que la découverte de la presse à imprimer avait permis à un plus large public de se familiariser avec les textes anciens. Cette découverte était, à l'époque de la Renaissance, la raison de l'apparition d'un type neuf d'écrivain et de lecteur, mais aussi de l'estime particulière que l'on témoignait à l'égard de cet objet nouveau qu'était le livre. Cette vénération pour livre en tant que moyen de communication rejaillissait sur son contenu, le texte ancien:

Il est remarquable au demeurant que la "Querelle" ait débuté à une époque où la culture de la conversation orale était à son apogée pour le petit cercle de la vie à la Cour qui faisait alors autorité en matière culturelle.⁽³⁷⁾ Aussi l'honnête homme préférait-il à la lecture des livres - une activité intellectuelle que l'on reprochait souvent au pédant - l'entretien en présence de quelques amis. On peut donc comprendre que les adeptes des Modernes issus de l'entourage de la cour n'aient rien pu concevoir de supérieur à l'éclat de leur cour absolutiste. C'est ce qu'exprime bien ce sentiment de supériorité éprouvé par eux vis-à-vis du passé comme des textes antiques. De là découle leur intérêt simultané pour le remaniement des textes et leur adaptation aux nouvelles circonstances.

Poser ainsi le problème, c'est bien comprendre que cette préférence accordée à la conversation en tant que moyen au service de la communication par rapport au livre est, elle aussi, responsable d'un livre usage de la tradition chez les Modernes, que ce soit dans le domaine de la citation ou dans celui de la traduction.

Ce qui se dessine donc ici, c'est qu'à l'époque de la "Querelle des Anciens et des Modernes", la traduction est étroitement liée à l'attitude devant le texte et à la préférence pour l'un ou pour l'autre des processus de la communication. Une théorie historique de la traduction doit tenir compte de ce fait lorsqu'elle veut prononcer des jugements de valeur face à l'histoire de cette dernière. Il n'est pas possible de juger de la valeur d'une traduction "libre" par rapport à la valeur d'une traduction "littérale" sans prendre en compte la spécificité intellectuelle du milieu où a été faite cette traduction, sans considérer ni comparer entre elles les différentes formes d'utilisation des textes, sans examiner enfin quel a été le moyen choisi pour transmettre un texte donné. Une théorie diachronique de la traduction s'insère donc bien dans une théorie diachronique de la réception du texte qui, pour sa part, doit trouver sa complémentarité à travers une étude des processus de la communication. Cette étude serait la tâche d'une pragmatique herméneutique de la tra-

duction capable d'expliquer le pourquoi de la mythification et de la démythification du texte à traduire.

Christoph STROSETZKI

Heinrich-Heine-Universität
Düsseldorf

NOTES

- (1) Cité d'après Peter K. Kapitza, *Ein bürgerlicher Krieg in der gelehrten Welt. Zur Geschichte der Querelle des Anciens et des Modernes in Deutschland*, München 1981, p. 341.
- (2) Thomas S. Kuhn, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago 1962
- (3) Cf. p.e. Werner Koller, *Einführung in die Übersetzungswissenschaft*, Heidelberg 1979; Erwin Reiner, *Aspekte der Übersetzung. Prolegomena einer Paenidentematik*, Wien 1987; Winfried Sdun, *Probleme und Theorien des Übersetzens in Deutschland vom 18. bis zum 20. Jahrhundert*, München 1967; Brigitte Schultze (ed.), *Die literarische Übersetzung. Fallstudien zu ihrer Kulturgeschichte*, Berlin 1987
- (4) Dieter Wunderlich, *Studien zur Sprechakttheorie*, Frankfurt 1976
- (5) Jürgen Habermas, "Vorbereitende Bemerkungen zu einer Theorie der kommunikativen Kompetenz", in: Habermas, J./Luhmann, H., *Theorie der Gesellschaft oder Sozialtechnologie*, Frankfurt 1971, p. 101 - 141; Jürgen Habermas, *Theorie des kommunikativen Handelns*, 2 Bde, Frankfurt 1981
- (6) Siegfried J. Schmidt, *Bedeutung und Begriff. Zur Fundierung einer sprachphilosophischen Semantik*, Braunschweig 1969, p. 65ss
- (7) Brigitte Schlieben-Lange, *Traditionen des Sprechens: Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*, Stuttgart, Berlin, Köln, Mainz 1983
- (8) Ch. Morris, *Signs. Language and Behavior*, Englewood Cliffs 1946, dt. Fassung: *Zeichen, Sprache und Verhalten*, Düsseldorf 1973
- (9) Cf. Hans-Georg Gadamer, *Sprache als Medium der hermeneutischen Erfahrung*, in: H.J. Störig (ed.), *Das Problem des Übersetzens*, Darmstadt 1969, p. 402 - 409
- (10) Cf. Jürgen v. Stackelberg, *Eklektisches Übersetzen I*, in: Brigitte Schultze (ed.), *Die literarische Übersetzung. Fallstudien zu ihrer Kulturgeschichte*, Berlin 1987, p. 53 - 62
- (11) W. Krauss, "Der Streit der Altertumsfreunde mit den Anhängern der Moderne und die Entstehung des geschichtlichen Weltbildes", in: W. Krauss / H. Kortum, *Antike und Moderne in der Literaturdiskussion des 18. Jahrhunderts*, Berlin 1966, p. IX-LIX
- (12) H.R. Jauss, "Antiqui/moderni (Querelle des Anciens et des Modernes)", in: J. Ritter, (hg.), *Historisches Wörterbuch der Philosophie*, t. 1, Darmstadt 1971, p. 410 - 414; cf. aussi H.R. Jauss, "Ästhetische Normen und geschichtliche Reflexion in der "Querelle des Anciens et des Modernes", in: Ch. Perrault, *Parallèle des anciens et des modernes*, München 1964, (Faksim. Paris 1688 - 1696)
- (13) August Buck, *Aus der Vorgeschichte der Querelle des Anciens et des Modernes in Mittelalter und Renaissance (1958)*, in: Ders., *Die humanistische Tradition in der Romania*, Bad Homburg 1968; cf. auch A. Buck, *Die "Querelle des anciens et des modernes" im italienischen Selbstverständnis der Renaissance und des Barocks*, in: *Sitzungsberichte der wissenschaftlichen Gesellschaft an der Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt*, t. 11, nr. 1, Wiesbaden 1973
- (14) H. Blumenberg, *Die Legitimität der Neuzeit*, Frankfurt 1972, p. 403s
- (15) Christian Thomasius, *De Praejudiciis oder von den Vorurteilen, die uns an der Erkenntnis der Wahrheit hindern (1689)*, in: F. Brüggemann, *Aus der Frühzeit der deutschen Aufklärung*, Weimar, Leipzig 1928, p. 36 - 38
- (16) Hans-Georg Gadamer, *Wahrheit und Methode*, Tübingen 1965, p. 255
- (17) Mme Dacier, *Des causes de la corruption du goût*, Paris 1714
- (18) Cf. Hippolyte Rigault, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, New York 1963, p. 58
- (19) Jean Desmarets de Saint-Sorlin, *La comparaison de la langue et de la poésie française, avec la Grecque et la Latine*, Paris 1670, p. 103

- (20) Ibid., p. 96
- (21) Ibid., p. 94
- (22) Ibid., p. 104
- (23) Cf. Hubert Gillot, *La querelle des Anciens et des modernes en France*, Genf 1968, p. 374ss
- (24) Cf. Hippolyte Rigault, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, New York 1963, p. 382 (Préface de l'"Iliade", p. 45)
- (25) Cf. Peter K. Kapitza, *Ein bürgerlicher Krieg in der gelehrten Welt. Zur Geschichte der Querelle des Anciens et des Modernes in Deutschland*, München 1981, p. 358
- (26) N. Boileau, *Oeuvres complètes*, Paris 1966, p. 26
- (27) Cf. Hippolyte Rigault, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, New York 1963, p. 62
- (28) Cité d'après *ibid.*, p. 68
- (29) Perrot d'Ablancourt, trad., *Lucien de Samostate*, Paris 1654 (2 tomes)
- (30) Cité d'après Hippolyte Rigault, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, New York 1963, p. 63
- (31) Cité d'après *ibid.*, p. 64
- (32) Cf. *ibid.*
- (33) Cf. *ibid.*
- (34) Cf. auch "Il y a plus d'un air de famille entre l'Achille galant de Racine et l'Achille des 'belles infidèles', entre L'Agamemnon de Mme Dacier, et le Darius de Le Brun, ou le Cyrus de Mlle de Scudéry." Hubert Gillot, *La querelle des Anciens et des Modernes en France*, Genf 1968, p. 359
- (35) Cf. *ibid.*, p. 67
- (36) Cf. *ibid.*, p. 65
- (37) Cf. Chr. Strosetzki, *Rhétorique de la conversation. Sa dimension littéraire et linguistique dans la société française du XVII^e siècle*, Paris, Seattle, Tübingen ²1987